



L'AGGLO

Orléans Val de Loire

Compte-rendu du bureau

du 7 avril 2011

LE PRÉSIDENT

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 07 avril, à 17 heures 45, le Bureau de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni Salle 004 - Espace Saint-Marc - 5, place du 6 juin 1944 - 45000 ORLEANS.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Président

Date de la convocation du Bureau : 01/04/2011

ETAIENT PRESENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Michèle FOULIARD
BOU : Mme Nicole WOJCIK
CHANTEAU : M. Jean-Pierre LEIZOUR
CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Nicolas BONNEAU
COMBLEUX : M. Jacques BIE
FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Pierre BAUCHET
MARDIE : M. Pierre CHARRON
MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAUT
ORLEANS : Mme Isabelle BARANGER, M. Charles-Eric LEMAIGNEN, M. Michel MARTIN
ORMES : M. Alain TOUCHARD
SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX
SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET
SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. David THIBERGE
SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Jackie ZINSIUS
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN
SARAN : M. Roger RUFFIER

ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :

INGRE : M. Christian DUMAS donne pouvoir à Mme Nicole WOJCIK
ORLEANS : Mme Anne D'AUX donne pouvoir à M. Charles-Eric LEMAIGNEN, M. Serge GROUARD donne pouvoir à M. Michel MARTIN
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU donne pouvoir à Mme Michèle FOULIARD

ETAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :

CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES
OLIVET : M. Hugues SAURY
ORLEANS : Mme Béatrice BARRUEL, Mme Muriel CHERADAME, M. Florent MONTILLOT
SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Christian OLIVE
SEMOY : M. Laurent BAUDE

M. Roger RUFFIER remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	29
Nombre de délégués en exercice	29
Quorum	15



Les délibérations suivantes ont été adoptées :

ASSEMBLEES DELIBERANTES

AD 01 - Assemblées délibérantes - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 10 mars 2011.

Le bureau a approuvé le procès-verbal de la séance du bureau du 10 mars 2011.

GESTION DES DECHETS

GD 01 - Gestion des déchets - Déchetteries - Démarche de certification et aménagements - Marché public de maîtrise d'œuvre - Travaux de mise en conformité des déchetteries - Approbation d'un marché à procédure adaptée à passer avec le groupement Antea / L'Heudé & L'Heudé.

Le bureau a approuvé la passation avec le groupement Antea / L'Heudé & L'Heudé, d'un marché public de maîtrise d'œuvre passé selon la procédure adaptée, d'un montant de 59 000,00 € HT, soit de 70 564,00 € TTC (taux de TVA à 19,6%), ayant pour objet la mise en conformité des déchetteries communautaires.

Fait à Orléans, le - 8 AVR. 2011

Le Président de la Communauté
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Eric LEMAIGNEN